



ORCHIDEE I LONG/SHORT

Rapport annuel au 29 Novembre
2019

Société de gestion : DÔM FINANCE
Siège Social : 1, Rue des Italiens 75009 PARIS

Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES
SERVICES

Sommaire

Rapport de gestion

Orientation des placements	3
Politique d'investissement.....	7

Comptes annuels

Bilan actif	8
Bilan passif.....	9
Hors-bilan.....	10
Compte de résultat.....	12

Comptes annuels - Annexe

Règles et méthodes comptables.....	13
Evolution de l'actif net	16
Complément d'information 1	17
Complément d'information 2	18
Ventilation par nature des créances et dettes	19
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument	20
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	21
Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	22
Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan	23
Affectation des résultats.....	24
Résultat et autres éléments	26
Inventaire	27

ORIENTATION

IDENTIFICATION

OBJECTIF DE GESTION

ORCHIDEE I cherche à réaliser une performance décorrélée quelles que soient les conditions de marchés, avec une volatilité maîtrisée. La gestion se fixe un objectif de volatilité de l'ordre de 2-3%.

La gestion sera active et de court terme et se fera au travers d'achats et de positions vendeuses d'actions de la zone Euro.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'objectif d'ORCHIDEE I Long/Short est un objectif de performance décorrélée de l'évolution des marchés.

ORCHIDEE I ne cherche pas à suivre ou à répliquer la performance d'un indice. Aucun indice de référence ne sera utilisé par ORCHIDEE I Long/Short afin de réaliser l'objectif de performance.

Cependant, la performance à posteriori pourra être comparée avec l'EONIA capitalisé.

L'indice EONIA (Euro Overnight Index Arbitrage) correspond à la moyenne des taux sans risque au jour le jour de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne. Ce calcul est disponible sur les principaux sites financiers. Code Bloomberg : EONIA Index.

L'administrateur de cet indice est European Money Markets Institute (EMMI). Cet administrateur n'est pas inscrit sur le registre de l'ESMA. Des informations complémentaires sur cet indice sont accessibles sur le site internet www.emmi-benchmarks.eu.

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

La stratégie est de type long / short sur les actions de la zone euro. Elle consiste à délivrer une performance absolue, indépendamment du comportement des marchés. Les gestionnaires peuvent prendre des positions à la vente. L'exposition nette du fonds aux marchés actions n'est pas nulle, mais varie en fonction de l'appréciation des gestionnaires.

La stratégie d'investissement repose principalement sur des indicateurs techniques fournis par un système propriétaire d'aide à la décision, et non sur l'appréciation par les gérants des caractéristiques fondamentales des titres traités. Son objectif est de détecter rapidement et d'exploiter les rotations sectorielles opérées en permanence sur les marchés d'actions.

- **C'est une stratégie liquide** puisque l'activité est concentrée sur les valeurs européennes à très large capitalisation, ce qui permet, en cas de nécessité, de couper les positions très rapidement.
- **C'est une stratégie active de court terme** puisque l'objectif est de capter des écarts de l'ordre de 3 à 4 % en moyenne, à la hausse comme à la baisse, avec une durée indicative moyenne de détention des positions de 1 à 2 semaines.
- **C'est une stratégie directionnelle**, (contrairement à « neutral ») puisque le fonds peut être orienté dans un sens long ou short en fonction des tendances détectées.

Le processus d'investissement consiste à détecter très rapidement, au moyen d'un ensemble d'indicateurs techniques, puis à exploiter, des signaux de surperformance et de sous performance des valeurs composant l'univers de gestion. Les gérants se portent acheteurs des valeurs donnant des indications de surperformance, et vendeurs des titres qui donnent des signaux de sous-performance. Ponctuellement, les gérants pourront recourir à une stratégie de stock picking, en fonction d'indicateurs chartistes.

Notre politique d'investissement intègre désormais de façon systématique et simultanée les critères liés à l'Environnement, au Social et à la qualité de Gouvernance, ainsi que ceux liés à la lutte contre le réchauffement climatique (critères dits E.S.G-Climat). Diamant Bleu Gestion prend en considération les enjeux de développement durable des entreprises, considérant que les entreprises ne doivent pas seulement tenir compte de leurs seuls objectifs et résultats économiques mais doivent agir de manière responsable.

La méthodologie de notation ESG Climat des entreprises utilisées par Diamant Bleu Gestion est un modèle développé en interne. Il se base sur les données extra financières communiquées par les entreprises elles-mêmes dans leur rapport

annuel, et sur les analyses de la Fédération Internationale des ligues des Droits de l'Homme. Chaque société est notée indépendamment des autres suivant des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance : La note ESG Climat d'un fonds est la résultante de la pondération de chacune des sociétés à l'actif du portefeuille.

Description des catégories d'actifs

- Actions européennes (de -100 à +100%)

Les instruments financiers utilisés seront des actions européennes. Le fonds investira sur les principaux marchés européens exclusivement de la zone Euro, à savoir Allemagne, Belgique, Espagne, Finlande, France, Italie, Pays-Bas, et Portugal. Le fonds investira principalement sur les grandes et méga capitalisations européennes, appartenant aux grands indices.

La gestion sera discrétionnaire en termes de répartition géographique et sectorielle.

- Titres de créances et instruments du marché monétaire :

Le fonds pourra être investi jusqu'à 100% de l'actif net en instruments du marché monétaire (Neu CP et Bons du Trésor), émis par des entités de la zone euro et notés au minimum BBB, ou A2/P2.

Le fonds pourra également être investi jusqu'à 100% de l'actif net en titres du marché obligataire à taux fixe, de durée résiduelle de moins de 1 an, ou à taux variable, de durée résiduelle de moins de 3 ans, émis par des entités de la zone euro et notés au minimum BBB, ou A2/P2. Diamant Bleu Gestion ne recourt pas systématiquement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation pour évaluer la qualité de crédit d'un instrument financier, mais dispose de ses propres méthodes d'évaluation et de gestion des risques associés aux actifs détenus par ses fonds.

- Actions ou parts d'OPCVM (de 0 à 10%)

Le FCP peut investir jusqu'à 10% de son actif net en parts ou actions d'OPCVM. Les OPCVM mentionnés ci-dessus peuvent être gérés par la Société de gestion ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L 233-16 du code de commerce.

- Instruments financiers à terme simples : de -100 à +100%.

Le FCP ORCHIDEE I LONG SHORT pourra intervenir sur les futures et options des marchés actions européens négociés sur un marché réglementé. Il sera ainsi possible d'augmenter ou de diminuer l'exposition du portefeuille au risque actions, sans recherche de surexposition. Aucun instrument sur les marchés dérivés de taux, de change, ou de crédit ne sera utilisé.

Afin de réaliser ses objectifs de gestion, le FCP pourra intervenir sur des marchés de gré à gré :

Ainsi, le FCP ORCHIDEE I LONG SHORT investira sur des equity swap ou des CFD (Contract For Difference) qui reconstituent une exposition synthétique aux actions. Ces instruments sont montés sur mesure pour lui permettre de prendre des positions soit vendeuses soit acheteuses afin de réaliser sa stratégie, sans recherche d'effet de levier.

Le *Contract For Difference* « CFD » est un produit dérivé qui s'apparente de par son principe de fonctionnement à un equity swap à durée déterminée. Ce dérivé permet au gérant de prendre des positions sans réaliser d'investissement dans le titre sous-jacent. Le CFD réplique le mouvement de prix et de flux versés par le titre mais ne donne pas lieu au transfert de propriété des titres. Les contreparties seront sélectionnées selon des procédures strictes. Les CFD peuvent présenter des risques de liquidités.

Les CFD sont réglementés par :

- Une convention cadre FBF
- Une annexe de remise en garantie
- Les termes généraux du CFD qui définissent le produit dans le détail
- Le calcul des montants payés et reçus en fin de mois, les ajustements.

- Dépôts

Le fonds n'investira pas dans cette catégorie d'actif.

- Emprunt d'espèces

Le fonds peut être emprunteur d'espèces. Sans avoir vocation à être structurellement emprunteur d'espèces, le fonds peut se trouver temporairement en position débitrice en raison des opérations liées à ses flux versés (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats,...) dans la limite de 10%.

- Opérations de cessions et acquisitions temporaires de titres

Les opérations utilisées seront les prises et mises en pension et les prêts et emprunts de titres. L'ensemble de ces interventions vise à optimiser la gestion de trésorerie et optimiser les revenus perçus par l'OPCVM (de 0 à 100% de l'actif net).

Rémunération : Des informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions du prospectus.

- Titres intégrant des dérivés

Les éventuels bons ou droits détenus suite à des opérations affectant les titres en portefeuille sont autorisés, mais le fonds n'a pas vocation à acquérir en direct ce type d'actifs.

Gestion des risques

L'objectif de la gestion est l'optimisation du couple risque/performance, au moyen notamment d'une gestion des risques active et rigoureuse.

Cette politique de maîtrise des risques est mise en œuvre à travers les points suivants :

Liquidité

La gestion est concentrée sur les grandes capitalisations des grands indices européens. Aucun titre de capitalisation inférieure à un milliard d'euros ne pourra être traité.

Limites d'engagement :

L'engagement total brut (somme des positions longues et short en valeur absolue) pourra représenter au maximum 200% de l'actif net du fonds, conformément à la réglementation.

L'exposition nette du FCP oscillera entre -100% et +100%.

Volatilité :

La stratégie d'investissement doit conduire à l'accumulation de gains de court terme réguliers, indépendants du contexte des marchés, et donc à une volatilité du fonds limitée. L'objectif fixé est celui d'une volatilité maximale de 5%.

Le respect de cet objectif fait l'objet d'un contrôle hebdomadaire, exercé par le responsable du contrôle des risques.

Tout dépassement durable fait l'objet d'un rapport du responsable du contrôle des risques, adressé aux gérants et conduira et à un réexamen des positions.

Concentration des positions

L'univers de gestion étant constitué principalement des plus grandes capitalisations des indices, le nombre moyen de lignes en position est volontairement restreint.

Pour proscrire toute concentration excessive, la gestion respectera les règles suivantes :

- La position maximale autorisée par émetteur est de 10% de l'actif total du fonds.
- Le montant cumulé en valeur absolue des positions représentant individuellement entre 5 et 10% de l'actif du fonds ne peut pas excéder 40% de l'actif du fonds.

Perte maximale par ligne (stop loss)

La perte maximale autorisée par ligne (différence entre le prix d'origine de la position et le prix actuel) est fixée à 10%.

Quand cette limite est atteinte, les gérants procèdent au déblocage immédiat de la position ; les responsables du contrôle de premier niveau s'assureront du respect impératif et immédiat de cette règle.

Gestion du risque de baisse de l'actif

Le suivi quotidien et hebdomadaire de l'évolution de la perte courante du fonds – ou drawdown - et, partant, la politique de gestion du risque de baisse de l'actif, est partie intégrante du contrôle des risques et de la stratégie d'investissement.

- Dans le cas d'un drawdown d'un montant atteignant 5%, et constaté au cours des six dernières semaines d'exercice, les gérants devront procéder au réexamen de la composition d'ensemble du portefeuille et de chacune des positions et adresser un rapport au responsable du contrôle des risques détaillant les décisions envisagées.

En outre, les limites d'engagement seront abaissées :

- L'engagement brut pourra représenter au maximum 100% de l'actif net du fonds.
- L'engagement net pourra représenter au maximum 50% de l'actif net du fonds.

Ces dispositions cesseront de s'appliquer quand le drawdown courant reviendra en dessous de 3%.

- Dans le cas où le drawdown s'aggraverait pour atteindre 10%, et afin d'assurer la gestion du risque de baisse de l'actif, une poche de liquidités serait impérativement créée, le ratio d'engagement brut serait alors ramené à 70% maximum de l'actif du fonds, et l'engagement net à 35%. Ces dispositions cesseront de s'appliquer quand le drawdown courant reviendra en dessous de 7%.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Le fonds est principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés financiers.

Les principaux risques auxquels s'exposent les investisseurs en souscrivant les parts du FCP sont les suivants :

Risques spécifiques au processus de gestion

Le processus de gestion repose sur l'élaboration d'un modèle d'aide à la décision permettant d'identifier des signaux sur la base de résultats statistiques passés. Il existe un risque que ce modèle ne soit pas efficient, rien ne garantissant que les situations de marché passées se reproduisent à l'avenir.

Risque de perte en capital : L'investisseur est averti que son capital n'est pas garanti et peut donc ne pas lui être intégralement restitué.

Risque lié aux marchés d'actions : Ce risque dépend essentiellement des expositions nettes du FCP. Le FCP peut être exposé aux marchés actions, il est directement associé à l'évolution générale et aux aléas des marchés d'actions ainsi qu'à la performance sous-jacente de leurs composantes individuelles et sectorielles. La valeur liquidative du fonds peut donc baisser significativement. Le fonds pouvant avoir une exposition nette négative, sa valeur liquidative est susceptible de sous-performer voire de baisser dans un marché haussier. A l'inverse, du fait de son éventuelle exposition au-delà de l'actif net, le fonds est susceptible d'amplifier la baisse dans un marché baissier.

Risque lié à la gestion discrétionnaire : Le fonds cherche à générer de la performance par des anticipations à la hausse ou à la baisse de l'évolution du cours des instruments composant son univers de gestion. Ces anticipations peuvent être erronées et conduire à une contreperformance provoquant une performance inférieure à l'objectif de gestion. En cas d'évolution défavorable de ces anticipations, (hausse des positions vendeuses et/ou baisse des positions acheteuses), la valeur liquidative de l'OPCVM pourra baisser.

Risque de crédit : il s'agit du risque de baisse de la qualité de crédit d'un émetteur privé ou de défaut de ce dernier. La valeur des titres de créance dans lesquels est investi l'OPCVM peut baisser entraînant une baisse de la valeur liquidative.

Risque de contrepartie : Ce risque mesure les pertes encourues par le FCP au titre des engagements contractés auprès d'une contrepartie défaillante. En particulier, le FCP aura recours aux Swaps sur actions et indices ainsi qu'aux CFD afin de mettre en œuvre sa stratégie.

Risque de taux : Les variations des marchés de taux peuvent entraîner des variations de l'actif pouvant avoir un impact négatif sur l'évolution de la valeur liquidative du fonds : le fonds pouvant être composé jusqu'à 100% en supports de taux courts, la valeur liquidative peut baisser en cas de hausse des taux.

Risque de conflit d'intérêt : Le risque de conflit d'intérêt peut advenir en particulier lors de la conclusion d'opérations de cession ou d'acquisition temporaires de titres avec des contreparties liées au groupe auquel appartient la société de gestion. Le FCP n'est pas exposé à ce risque, la société de gestion ne réalisant aucune des opérations visées avec une contrepartie liée à son groupe.

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

La durée de placement recommandée est de 5 ans.

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Changements intervenus au cours de l'exercice

16/07/19: changement de SDG DOM FINANCE ex SAS DIAMANT BLEU .

Bilan actif

	Exercice 29/11/2019	Exercice 30/11/2018
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	14,160,757.54	13,073,818.38
Actions et valeurs assimilées	-	-
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	5,093,511.12	3,047,945.17
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	5,093,511.12	3,047,945.17
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	7,523,492.07	8,707,444.72
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	7,523,492.07	8,707,444.72
Non négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	1,507,205.92	1,313,941.20
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	1,507,205.92	1,313,941.20
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	36,548.43	4,487.29
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	36,548.43	4,487.29
Autres instruments financiers	-	-
Créances	139,624.20	7,387.24
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	139,624.20	7,387.24
Comptes financiers	1,535,397.48	1,763,636.40
Liquidités	1,535,397.48	1,763,636.40
TOTAL DE L'ACTIF	15,835,779.22	14,844,842.02

Bilan passif

	Exercice 29/11/2019	Exercice 30/11/2018
Capitaux propres	-	-
Capital	15,908,214.22	13,802,855.75
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	111,363.71	200,881.57
Résultat de l'exercice (a,b)	-204,265.42	-237,006.70
Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	15,815,312.51	13,766,730.62
Instruments financiers	-	7,782.47
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	7,782.47
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	7,782.47
Dettes	20,466.71	1,070,328.93
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	20,466.71	1,070,328.93
Comptes financiers	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	15,835,779.22	14,844,842.02

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 29/11/2019	Exercice 30/11/2018
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré a gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Futures		
achat EURO STOXX BANKS (SX7E) 20/12/2019	699,750.00	-
achat EURO STOXX 50 - FUTURE 20/12/2019	740,400.00	-
Engagements de gré a gré		
CFD		
achat ADIDAS AG 06/02/2057	-	97,400.00
achat ADP 23/12/2056	-	85,850.00
achat ALLIANZ SE-REG 22/01/2068	-	279,750.00
achat AMER SPORTS OYJ 12/09/2063	-	165,350.00
achat ASML HOLDING NV 27/11/2057	-	193,830.00
achat BANCO SANTANDER SA 03/02/2050	-	104,625.00
achat BAYER AG 25/02/2054	-	129,160.00
achat BCO ESPIRITO SANTO 31/01/2053	-	-
achat BNP PARIBAS 11/05/2067	-	88,750.00
achat BOUYGUES 26/04/2067	-	135,840.00
achat DASSAULT SYSTEMES SA 30/07/2053	-	265,000.00
achat EDF 31/12/2098	-	145,100.00
achat ERAMET SA 08/03/2067	-	178,125.00
achat KERING 31/12/2067	-	230,400.00
achat LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI 01/01/2059	-	252,550.00
achat SAP 31/12/2068	-	136,380.00
achat SCOR REGROUPE 21/02/2067	-	169,760.00
achat STMICROELECTRONICS NV 31/12/2069	-	51,800.00
achat UNILEVER NV-CVA 19/10/2067	-	196,020.00
vente AIR LIQUIDE 31/12/2050	-	106,750.00
vente ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV 12/10/2061	-	270,560.00
vente DANONE -GROUPE- 21/12/2067	-	264,240.00
vente DEUTSCHE TELEKOM AG-REG 21/12/2067	-	309,700.00

ORCHIDEE I LONG/SHORT

vente L OREAL 31/12/2050	-	311,850.00
vente SANOFI-AVENTIS SA 01/01/2050	-	239,430.00

Equity swaps

achat IRS 1	316,283.70	-
-------------	------------	---

Autres engagements

Compte de résultat

	Exercice 29/11/2019	Exercice 30/11/2018
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions et valeurs assimilées	12.62	0.02
Produits sur obligations et valeurs assimilées	48,690.86	3,160.04
Produits sur titres de créances	7,369.68	5,477.75
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	22.56	-
Autres produits financiers	-	-
TOTAL I	56,095.72	8,637.81
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-6,329.81	-4,409.96
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-6,329.81	-4,409.96
Résultat sur opérations financières (I + II)	49,765.91	4,227.85
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-258,938.55	-281,334.94
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	-209,172.64	-277,107.09
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	4,907.22	40,100.39
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	-204,265.42	-237,006.70

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n°2014-01, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour).

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des titres d'organismes de placements collectifs étrangers valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les EMTN font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

Les CFD sont valorisés à leur valeur de marché par la Société de Gestion en se référant aux prix des contreparties. La valeur des lignes correspondantes tient compte du différentiel entre la valeur boursière et le strike des titres sous-jacents. Le Valorisateur historise les prix des CFD et procède toutes les semaines à l'occasion des valeurs liquidatives techniques à des contrôles de cohérence des éventuels écarts de valeur liquidative. Le Valorisateur ne contrôle les prix par rapport à d'autres sources que si des variations importantes de cours sont constatées entre ce qui ressort de son évaluation de valeur liquidative et la valeur liquidative estimée par la Société de Gestion.

L'évaluation hors bilan des CFD est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Frais de gestion

- 1.60 % TTC

La dotation est calculée sur la base de l'actif net. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse,...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de gestion externe à la société de Gestion

Neant

Commission de surperformance

- 20% TTC de l'Actif Net au-dessus de l'EONIA capitalisé

La société de gestion prélève une commission variable de 20% TTC de la performance positive nette de frais au-delà de l'EONIA, pour autant que la performance du FCP, nette de tous frais, soit positive et que la valeur liquidative de fin d'exercice soit supérieure à la plus élevée des valeurs liquidatives des fins d'exercice précédents (**High Water Mark**). Cette commission est définitivement acquise à la société :

- en cas de rachat des parts en cours d'exercice ou
- à chaque clôture d'exercice (dernière VL du mois de novembre).

Lors du calcul de chaque valeur liquidative, le montant des frais variables sera imputé et provisionné. Dans le cas d'une sous performance du FCP par rapport à la dernière valeur liquidative calculée, la provision est réajustée par le biais d'une reprise de provision. Les reprises de provision sont plafonnées à hauteur des dotations. Lors d'un rachat de parts en cours d'exercice, la commission variable de performance qui correspond à ces parts, s'il en existe, est acquise à la société de gestion.

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts encaissés

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 29/11/2019	Exercice 30/11/2018
Actif net en début d'exercice	13,766,730.62	15,829,420.62
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	5,241,997.53	2,855,996.93
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-3,091,497.13	-4,789,447.93
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	158.24	7,867.28
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-131,693.87	-39,218.94
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	1,835,060.15	2,983,525.44
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-1,568,679.11	-2,641,810.27
Frais de transaction	-42,905.22	-117,043.94
Différences de change	-7.22	-11.90
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	1,277.55	-77,289.78
Différence d'estimation exercice N	-82,797.29	-84,074.84
Différence d'estimation exercice N-1	84,074.84	6,785.06
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	34,043.61	62,499.06
Différence d'estimation exercice N	30,748.43	-3,295.18
Différence d'estimation exercice N-1	3,295.18	65,794.24
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-209,172.64	-277,107.09
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments *	-20,000.00	-30,648.86
Actif net en fin d'exercice	15,815,312.51	13,766,730.62

* Au 29/11/2019 : Régularisation d'une erreur CFD

* Au 30/11/2018 : Régularisation d'un écart CFD avec le solde de l'état Newedge de 30648.86 €

Complément d'information 1

	Exercice 29/11/2019
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	404,115.52
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables

Complément d'information 2

		Exercice 29/11/2019	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable		Nombre de titres	
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)			
Nombre de titres émis		38,220.9563	
Nombre de titres rachetés		22,595.9687	
Commissions de souscription et/ou de rachat		Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC		-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC		-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées		-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées		-	
Frais de gestion		Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)			
Frais de gestion et de fonctionnement (*)		258,938.55	1.60
Commissions de surperformance		-	-
Autres frais		-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)		-	

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 29/11/2019
Ventilation par nature des créances	-
Déposit euros	139,624.20
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	-
Contrevaleur des ventes à terme	-
Autres débiteurs divers	-
Coupons à recevoir	-
TOTAL DES CREANCES	139,624.20
Ventilation par nature des dettes	-
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	-
Contrevaleur des achats à terme	-
Frais et charges non encore payés	20,466.71
Autres créditeurs divers	-
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	20,466.71

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 29/11/2019
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	5,093,511.12
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres obligations et valeurs assimilées	5,093,511.12
Titres de créances	7,523,492.07
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	7,523,492.07
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de Créances	7,523,492.07
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	1,756,433.70
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2,029,588.01	-	3,063,923.11	-
Titres de créances	511,421.34	-	7,012,070.73	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	1,535,397.48
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	1,014,765.99	1,515,469.52	2,563,275.61	-	-
Titres de créances	1,611,898.95	4,305,909.67	1,605,683.45	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,535,397.48	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Devise
Actif	Néant
Dépôts	-
Actions et valeurs assimilées	-
Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Titres d'OPC	-
Opérations temporaires sur titres	-
Autres instruments financiers	-
Créances	-
Comptes financiers	-
Passif	Néant
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Dettes	-
Opérations temporaires sur titres	-
Comptes financiers	-
Hors-bilan	Néant
Opérations de couverture	-
Autres opérations	-

Au 29 novembre 2019, le portefeuille ne détient que des instruments financiers libellés en devise de référence de la comptabilité

Affectation des résultats

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 29/11/2019	Exercice 30/11/2018
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-204,265.42	-237,006.70
Total	-204,265.42	-237,006.70
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-204,265.42	-237,006.70
Total	-204,265.42	-237,006.70
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 29/11/2019	Exercice 30/11/2018
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	111,363.71	200,881.57
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	111,363.71	200,881.57
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	111,363.71	200,881.57
Total	111,363.71	200,881.57
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe CLASSIQUE (Devise: EUR)

	30/11/2015	30/11/2016	30/11/2017	30/11/2018	29/11/2019
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	135.58	134.26	137.69	136.85	136.07
Actif net (en k EUR)	14,759.00	14,037.94	15,829.42	13,766.73	15,815.31
Nombre de titres					
Parts C	108,854.6254	104,550.3606	114,958.9386	100,597.0127	116,222.0003

Date de mise en paiement	30/11/2015	30/11/2016	30/11/2017	30/11/2018	29/11/2019
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes					
Parts C	9.55	2.00	7.26	1.99	0.95
Capitalisation unitaire sur résultat					
Parts C	-3.05	-2.17	-3.04	-2.35	-1.75

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 29 Novembre 2019

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise Cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées				5,093,511.12	32.21
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé				5,093,511.12	32.21
KFW 19-21/11/2022 FRN	1,000,000.00	105.80	EUR	1,058,469.78	6.69
MERCEDES-BENZ FI 17-22/06/2020	500,000.00	100.13	EUR	500,647.50	3.17
SAFRAN SA 17-28/06/2021	1,000,000.00	100.30	EUR	1,003,276.83	6.34
SAP SE 18-13/03/2021 FRN	500,000.00	100.31	EUR	501,529.00	3.17
SPANISH GOVT 1.15% 15-30/07/2020	1,000,000.00	101.09	EUR	1,014,822.02	6.42
SPANISH GOVT 1.4% 14-31/01/2020	1,000,000.00	100.30	EUR	1,014,765.99	6.42
Titres de créances				7,523,492.07	47.57
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé				7,523,492.07	47.57
Autres Titres de Créances				7,523,492.07	47.57
ALLIANZ FINANCE 17-07/12/2020 FRN	500,000.00	100.46	EUR	502,378.65	3.18
ANHEUSER-BUSCH 16-17/03/2020 FRN	600,000.00	100.18	EUR	601,527.97	3.80
AUTOROUTES PARIS 2.25% 14-16/01/2020	500,000.00	100.31	EUR	511,421.34	3.23
BNP PARIBAS 15-15/01/2020 FRN	600,000.00	100.05	EUR	600,277.11	3.80
CARREFOUR BANQUE 16-20/04/2021 FRN	800,000.00	100.36	EUR	803,135.60	5.08
DANONE 15-14/01/2020 FRN	500,000.00	100.04	EUR	500,200.50	3.16
DEXIA CRED LOCAL 15-05/06/2020 FRN	500,000.00	100.19	EUR	500,925.50	3.17
SANOFI 18-21/03/2020 FRN	1,000,000.00	100.13	EUR	1,001,260.00	6.33
THALES SA 18-19/04/2020 FRN	1,000,000.00	100.10	EUR	1,000,971.00	6.33
TOTAL CAP INTL 14-19/03/2020 FRN	1,200,000.00	100.10	EUR	1,201,225.20	7.59
VOLKSWAGEN BANK 17-15/06/2021 FRN	300,000.00	100.06	EUR	300,169.20	1.90
Titres d'OPC				1,507,205.92	9.53
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne				1,507,205.92	9.53
DIAMANT BLEU ACT REND-I	368.00	1,098.14	EUR	404,115.52	2.56
KARAKORAM-ANNAPURNA-I	11,740.00	93.96	EUR	1,103,090.40	6.97
Instruments financiers à terme				36,548.43	0.23
Futures				-5,800.00	-0.04
EURO STOXX BANKS (SX7E) 20/12/2019	150.00	93.30	EUR	-4,500.00	-0.03
EURO STOXX 50 - FUTURE 20/12/2019	20.00	3,702.00	EUR	-1,300.00	-0.01
Appels de marge				5,800.00	0.04
Equity swaps				36,548.43	0.23
IRS 1	-	-	EUR	36,548.43	0.23
Créances				139,624.20	0.88
Dettes				-20,466.71	-0.13
Autres comptes financiers				1,535,397.48	9.71

ORCHIDEE I LONG/SHORT

TOTAL ACTIF NET	15,815,312.51	100.00
-----------------	---------------	--------